

Procès-verbaux des séances

Séance du Samedi 27 Janvier 1968 :

« *La forêt et la vie humaine dans la Généralité de Soissons* »
par M. le Recteur HARDY. (3^e partie). Il s'agit aujourd'hui de
la Chasse et la Pêche.

Avec Colbert, la législation qui, jusque-là, faisait du droit de chasse un élément essentiel du statut nobiliaire et prévoyait pour les roturiers convaincus de braconnage des peines sans mesure commune avec la faute, s'était en quelque mesure adoucie ; mais la chasse demeurait interdite à ceux qui ne possédaient pas fief, seigneurie et haute justice. Le plus regrettable, c'est que le gibier, ainsi protégé, pullulait et causait des pertes graves aux cultures ; mais c'est en vain que les paysans protestaient ou même proposaient des compensations sous forme d'impôts. En dépit de tous les châtiments, le paysan ne se résigne pas à cette éviction. On ne compte plus les délits de chasse. Le braconnage prend toutes les formes : chasse au fusil ou piégeage et, du même coup, les gardes-chasse ne cessent de courir les plus grands risques, bien que les braconniers pris en faute soient punis avec une extrême sévérité. Les chiens eux-mêmes ont leur part dans cette répression du braconnage : sous peine d'être tués, ils doivent porter au cou un billot de bois d'un à trois pieds selon leur taille. Du moins cet interdit se détend-il sensiblement dès qu'il s'agit de lutter contre ce vieil ennemi des campagnes, le loup, qui tient une place si marquée dans notre folklore. Sous le contrôle du Grand Louveteur et de ses sous-ordres, la destruction des loups recourt à quatre méthodes principales : la chasse à courre, qui est surtout un divertissement princier ; la battue, qui fait appel à tous les hommes de la région ; l'affût, qui ne groupe que quelques louvetiers ; le piégeage, qui est encouragé par des gratifications et d'ailleurs donne lieu à maintes fraudes. En août 1787, un arrêt du Conseil d'État supprime la Louveterie sous couleur d'économie. Mais les troubles de la Révolution permettent aux loups de regagner le terrain perdu, et la Louveterie est rétablie par Napoléon I^e en 1804. Il n'y a qu'un cri dans les Cahiers du Tiers-État de 1789 pour protester contre les abus qu'entraînait le droit de chasse, en particulier contre la disproportion qui subsistait entre la gravité des délits et la férocité des peines. Aussi, l'abolition du droit de chasse, au début de la Révolution, fut-elle saluée dans les campagnes avec un vif enthousiasme. Du jour au lendemain de vieux fusils de tout calibre sortent de leur cachette, et l'on ne fait pas grâce, note un gazetier, au moindre moineau. La pêche, comme la chasse, rentre dans la catégorie des droits féodaux ; mais, tandis que la chasse est, pour une bonne part, un sport désintéressé, lié aux traditions militaires d'une classe sociale, la pêche apparaît

avant tout comme une source de profit. Elle n'est guère pratiquée par ceux qui en détiennent le monopole de principe, et les roturiers y participent en seconde main, avec l'accord et sous le contrôle du titulaire du droit. Le propriétaire d'un droit de pêche, pour des rivières ou des étangs, le cède à bail, le plus souvent par adjudication, pour une durée déterminée, en se réservant la faculté de pêcher à son gré. Réserve faite de cet amusement de châtelain, il ne reste plus la moindre place, en principe, pour le simple amateur. Mais la pêche, comme la chasse, répond à un vieil instinct de l'humanité, et les interdictions répétées demeurent impuissantes à réprimer le braconnage. Notons surtout que les tribunaux se montraient moins sévères pour les délits de pêche que pour les délits de chasse, sans doute parce que l'atteinte au privilège nobiliaire était, en l'espèce, moins marquée.

Séance du Samedi 24 Février 1968 :

« *L'Agriculture au XIX^e siècle dans l'Arrondissement de Château-Thierry — Agriculture et Élevage de 1840 à 1870 — Le Comice Agricole* » par M. ROBERT.

Le pays venait de subir des guerres épuisantes, des crises politiques et monétaires, de profonds changements dans ses structures foncières.

L'agriculture et l'élevage se trouvaient dans une situation précaire. Les cultivateurs agissaient isolément avec des moyens parfois rudimentaires.

Un groupe d'hommes soucieux d'améliorer cet état de choses — en unissant les efforts et en éclairant les paysans — crée en 1838 le Comice Agricole de l'arrondissement de Château-Thierry. C'est une société d'Agriculteurs qui tient sa première séance en 1840.

Elle définit ses buts dans ses statuts : améliorer les cultures et l'élevage, récompenser les bons Agriculteurs et leurs serviteurs dévoués. Le berger vient toujours en tête du palmarès des récompenses.

A cette époque, les deux principales recettes de la majorité des fermes étaient la vente du blé et des laines.

Le Comice conseille la culture des prairies artificielles et celle des plantes sarclées. Il organise un concours cantonal chaque année.

Dès son début, la Société étudie l'importante question des amendements et des engrais. Un propriétaire du Charmel, M. de Rougé, va en Angleterre, observe les méthodes de drainage de ce pays, et les introduit dans ses fermes. Les résultats sont fort intéressants. Le procédé permet d'enlever l'excès d'humidité dans les terres imperméables. Rapidement, cette technique se répand ; la fertilité des fermes aménagées est sensiblement améliorée. En 1869, 450 ha étaient drainés dans la région de Château-Thierry.

Dès 1864, l'État intervient par des prêts accordés par le Crédit Foncier aux cultivateurs.

Le drainage est complété par l'enlèvement de roches, de pierres, le débroussaillage, et l'apport de marnes calcaires que l'on trouve dans la région. Pour mettre en valeur les fermes, faciliter le travail des cultivateurs, des chemins sont aménagés. La Loi du 4 Juillet 1868 accorde des subventions aux Communes qui votent des crédits pour l'amélioration de leur voirie.

Au début de cette période, on cultive une variété de blé dite « de pays », ou de « Crépy », rustique, mais à faibles rendements.

Entre 1850 et 1860, on introduit des variétés anglaises à rendements plus élevés, mais plus sensibles aux intempéries. En 1869, le rendement moyen était de 20 hectolitres à l'hectare.

Les dirigeants du Comice préconisent la culture des prairies artificielles : luzerne, trèfle, minette, sainfoin, ce qui permettra de nourrir un cheptel bovin plus abondant, donnant du fumier et de la viande.

Dès 1864, la culture de la betterave sucrière fait son apparition. Une sucrerie s'installe à Neuilly-Saint-Front ; elle traite 12.000 tonnes de racines ; prix et rendements donnent satisfaction aux planteurs.

En 1865, une crise agricole sévit en France, les prix des céréales s'avilissent. Le machinisme fait son apparition ; il permet de faire face à la rareté de la main-d'œuvre. Les machines à battre sont mises sur le marché. Des essais satisfaisants sont faits à Armentières. Les moissonneuses font leur apparition à l'Exposition Universelle de 1865.

Des démonstrations de labours profonds sont effectuées à Château-Thierry en 1863. En 1870, nous voyons apparaître les bœufs de trait Charolais.

Dans l'arrondissement, l'élevage du mouton, dira un rapporteur, est l'une des pierres angulaires de notre agriculture. On élève une race locale, rustique, mais donnant des rendements médiocres en viande et en laine. Dès le Premier Empire, un éleveur du Canton de Neuilly-Saint-Front, M. Borniche, de la ferme de Lyonval, acheta des béliers mérinos à la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Rapidement il fut imité par ses voisins. Les métis ainsi obtenus donnèrent une laine à mèche longue et soyeuse, se vendant beaucoup plus cher (le triple des laines ordinaires).

Les troupeaux sélectionnés, améliorés, deviennent plus nombreux. La région a été qualifiée par les contemporains de « patrie du mouton ».

Dès 1844, la concurrence étrangère se fait sentir ; on introduit des laines extra-fines de Saxe, de Silésie, puis d'Australie, du Cap, d'Amérique du Sud. Les prix fléchissent.

Nos éleveurs s'orientent vers un mouton à aptitudes mixtes produisant de la laine et de la viande. Grâce à une sélection habile, une alimentation copieuse et bien comprise, ils y réussissent, et obtiennent le Mérinos du Soissonnais.

En 1867, crise lainière : des éleveurs pensent à s'orienter vers la production de la viande, d'où l'introduction de bétiers anglais, notamment de Dishley. Après bien des efforts, ces opérations allaient aboutir à la création de notre race « Ile de France ».

Le Comice fait de gros efforts pour améliorer les races bovines locales médiocres et mal conformées. Il fait acheter à plusieurs reprises des jeunes taureaux normands dans la Manche, et les revend aux éleveurs de la région.

D'autre part, on introduit des bovins de race hollandaise dans la région de Neuilly-Saint-Front. Progressivement, la race s'améliore et donne une production croissante de viande et de lait qui se vendent bien.

Les chevaux de la région étaient rares et médiocres. Le Comice conseille l'emploi de bons étalons ; il achète et fait circuler plusieurs géniteurs de race percheronne.

Une Société mutuelle contre la mortalité du bétail est créée à Château-Thierry en 1866. L'accueil est très favorable ; 400 éleveurs en deviennent membres.

Des essais de comptabilité agricole nous renseignent sur la marche de certaines exploitations bien dirigées.

La culture de l'arrondissement a donc fait de gros progrès. Des initiatives privées en sont certainement à l'origine, mais l'action du Comice a été très bénéfique pour l'ensemble.

Cette action, poursuivie inlassablement, a permis de créer des liens entre les Agriculteurs, de les informer sur de nombreux problèmes, de défendre leurs intérêts et, par la suite, d'être à la base de la création du Syndicat des Agriculteurs et des Vignerons, de la Caisse locale de Crédit Agricole et de la Caisse d'Assurances Mutuelles.

Séance du Samedi 30 Mars 1968 :

« *La Fontaine et les Arts autres que la Poésie* » par Mlle PRIEUR.

Ce que La Fontaine a dit des Beaux-Arts, on le trouve principalement d'une part dans les Lettres qu'il écrivit à sa femme en 1663 au cours de son voyage en Limousin, d'autre part dans « le Songe de Vaux » et dans « les Amours de Psyché et de Cupidon ». Dans les lettres du Voyage, touriste curieux de tout, il écrit pour être lu par un petit cercle d'amis, bourgeois cultivés, gens d'esprit. Il écrit pour plaire et pour distraire. Ses réflexions ont un tour personnel et souvent primesautier. Dans « le Songe et les Amours », décrivant les maisons magnifiques de Fouquet et de Louis XIV, poète de

cour n'ayant pas abdiqué sa liberté, homme d'une société aristocratique, il chante en vers l'image que cette société se donne à elle-même. Ses admirations s'expriment souvent avec une chaleur qui ravit. Il est de ceux qui, comme Valéry, peuvent s'éprendre d'un jardin ou d'une maison comme d'une femme. Séduit par un jardin de Clamart, il écrit : « J'ai conseillé à Madame C... de faire bâtir une maison proportionnelle en quelque manière à la beauté de son jardin et de se ruiner pour cela... ». La musique fait toujours partie des plaisirs de ses héros, et il dit lui-même plusieurs fois qu'il « aime extrêmement l'harmonie ». Dans sa chambre, il a un clavecin. Mais ses vers ont surtout célébré « les palais, les tableaux, les jardins et les vers » en donnant à la Poésie la première place, parce que sa magie peut faire vivre dans la mémoire des hommes les créations de tous les autres arts et qu'elle a en plus la faculté de rendre sensibles tous les mouvements de l'âme humaine.

Il a d'abord une grande humilité devant l'œuvre d'art. Il parle à tout propos « des mains savantes » et « des savants esprits » qui font naître les œuvres d'art. Mais l'œuvre d'art a aussi besoin d'un public de connaisseurs et d'amateurs. L'art, c'est ce qui plaît, et ce qui plaît est déterminé, selon notre poète, par le goût du siècle. Ce goût du siècle, c'est celui de la ville et de la cour, Paris et Versailles, autant dire le goût du roi. La Fontaine avoue son ignorance en matière d'architecture, mais en visitant la ville de Richelieu, il fait des observations fort modernes, qui montrent de l'intérêt pour les questions d'urbanisme et d'économie : infertilité du terroir, position à l'écart des voies de communication par terre et par eau, belle ordonnance du plan et des façades. Et il conclut :

« Enfin elle est à mon avis
Mal située et bien bâtie...
Je ne vis personne en la rue.
Il m'en déplut, j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue ».

Dans les palais de son temps, il loue « la majesté, les grâces, les proportions, le bel ordre et la correspondance des parties », mais ses descriptions finissent par être un peu abstraites. Au contraire, à Blois où l'art de la Renaissance a prodigué « force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements sans régularité et sans ordre, cela fait quelque chose de grand et qui plaît assez ». Il y trouve un principe d'unité qui lui est absolument nécessaire et, là, c'est l'élégance, « la grâce plus belle encore que la beauté ». Pour les intérieurs, même qualité assez abstraite dans les descriptions. Le palais imaginaire de Psyché est, comme Versailles, composé « d'appartements fort superbes, chambres dorées, cabinets, bains », tous les raffinements de l'époque, mais trop de magnificence l'accable. Au château de Richelieu, il fait cette remarque bien significative de son tempérament : « Il y a tant d'or qu'à la fin je m'en ennuyai ». En peinture, La Fontaine

a parlé « des plafonds charmants » prodigués à Vaux, des « peintures exquises » ornant le cabinet du Roi à Richelieu. Il s'agit des bacchanales de Poussin. Rien d'étonnant à cette prédilection : tous deux, Poussin et La Fontaine, ont le sens d'un art à la fois serein et sensuel. Il ne s'arrête en passant « qu'aux originaux », en particulier aux peintres Italiens, « héros dont l'espèce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suède ». Sous la boutade, une fois de plus, le discret aveu que l'accumulation le lasse. Il décrit ça et là quelques objets rares et pittoresques, plutôt par enjouement que par goût, tels ces petits hercules de Richelieu « garnis chacun de sa peau de lion et de sa massue comme tel saint Michel garni de son diable ». On le sent plus connaisseur en sculpture. La vue des esclaves de Michel-Ange révèle chez lui une émotion esthétique très profonde. Il y a, dit-il à leur sujet, « un endroit qui n'est qu'ébauché... je tiens que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli ». La sculpture mythologique de Versailles, celle des bassins et des grottes, parce qu'elle est alliée aux eaux et ne peut être séparée des jardins, lui a inspiré quelques-uns de ses vers les plus ravissants. Il appelle les dieux à vivre dans ses vers comme au Parc de Versailles ! Voici le Bassin d'Apollon et le Grand Canal :

« Cherchons des mots choisis pour peindre son cristal.
Qu'il soit pur, transparent, que cette onde argentée
Loge en son moite sein la blanche Galatée... ».

La Fontaine adhère tout naturellement au symbolisme cosmique de la composition de Versailles, ce palais du Soleil, lui qui décrivait avec une hauteur qui pourrait étonner quelques-uns l'ordre immuable de la nature comparé à l'inconstance des hommes :

« Le firmament se meut, les astres font leur cour ;
Le Soleil nous luit tous les jours ;
Tous les jours sa clarté succède à l'ombre noire ».

En conclusion, ce garçon qu'on dit paresseux et distrait, on lui reconnaîtrait volontiers des qualités qu'il trouvait en son prince Louis XIV : la grande justesse, l'agrément, la délicatesse, la hauteur du goût. Quand, invoquant la fille de Psyché et de Cupidon, il s'écriait :

« Volupté, pourquoi tant de beaux arts qui sont tous tes [enfants ?
Et le plaisir des sens, n'est-il de rien compté ?
Volupté, volupté, viens t'en loger chez moi ».

Ce n'était pas sans s'imposer d'avance quelques renoncements. Valéry, sondant ce cœur « peu content de lui-même », n'y voit « que recherches volontaires, assouplissement des pensées, consentement de l'âme à des gênes exquises et le triomphe perpétuel du sacrifice ».

Séance du Samedi 27 Avril 1968 :

« *La fuite de la famille royale en 1791 — L'événement dans le département de l'Aisne* » par le Colonel JOSSE.

On apprend d'abord ce qui s'est passé à cette occasion à Vervins. Le district était assez nerveux, à cause surtout de sa proximité de la frontière. Dès le mois de mai, la population eut connaissance de mouvements de troupes autrichiennes en Belgique. Aussi les voyageurs, surtout ceux qui se dirigeaient vers la frontière, furent tout de suite suspectés. On arrête l'Abbé Hennecart, de Laon, qui est enfermé, bien que frère d'un officier municipal de Vervins. On arrête aussi Abraham Dasneau, qui se dirige vers Hanovre, et deux pauvres bougres, Arnould, professeur de clarinette ambulant, et Lievermans, tapissier, ambulant aussi. Ils sont originaires d'Ypres et sont allés à Paris pour chercher du travail. N'en ayant pas trouvé, ils ont pris la route de Strasbourg, et ont fait viser leurs passeports à Château-Thierry. Ayant appris la fuite du Roi et craignant des ennuis, ils ont décidé de retourner en Belgique. Ils ne soulèvent aucun soupçon mais, comme toujours en période troublée, les pauvres payent. On les enferme. On ne sait ce qu'ils devinrent.

M. Josse narre ensuite l'épopée de la famille de Talleyrand à Saint-Quentin. Il ne s'agit pas du futur ministre, mais de membres de sa famille : son oncle, archevêque de Reims et député, son frère, la femme de son frère et les enfants du ménage; plus ses domestiques. Ils voyagent avec leur mobilier et vont prendre les eaux à Spa. Cela paraît suspect, et tout le monde est conduit à l'hôtel de la Petite Notre-Dame, villégiature prévue en pareil cas. M. de Talleyrand proteste, exhibe des passeports et obtient que l'on envoie à Paris un représentant de la municipalité. M. Neukome est désigné. Entre temps, le bruit a couru qu'une des deux fillettes qu'emmène le ménage est en réalité un garçon, et pas n'importe lequel : le Dauphin lui-même. La municipalité désigne une Commission à l'effet de vérifier le sexe et l'identité de l'enfant. On constate que les bruits sont vains et tout rentre dans l'ordre.

M. Neukome part pour Paris le 22 Juin dans la matinée. Il rentre le 24 à midi. Il ne s'était pas amusé en route ! A Paris, il a été traîné de bureau en bureau, mais son opiniâtreté n'a pas été récompensée, et il revient sans décision ferme pour la famille de Talleyrand. L'arrestation est donc maintenue. On procède à un interrogatoire en règle des personnes arrêtées. On n'en tire rien de suspect, mais on fait un rapport que l'on envoie à l'Assemblée Nationale. On autorise cependant les Talleyrand et leur suite à loger chez M. Desjardins. Le 28 Juin, arriva de Paris un messager porteur d'un ordre d'élargissement. On va le mettre à exécution, lorsqu'un conseiller remarque... qu'il manque un cachet. On renvoie le papier à Paris et, le 30 Juin, le papier revient avec... deux cachets. Personne

ne jugea qu'il y en avait trop, et on laissa les Talleyrand libres de continuer leur route.

Séance du Samedi 25 Mai 1968 :

Communication de Madame MATHIEU sur « *La Révolution dans une petite Ville de la Brie Champenoise* ».

En 1789, la vie suivit normalement son cours à Montmirail. Les élections s'étaient passées à Château-Thierry dans le plus grand calme, la noblesse et le clergé ayant renoncé d'eux-mêmes à tous leurs priviléges. La tranquillité fut seulement troublée par l'annonce de l'arrivée d'une troupe de « brigands ». Vite, on réorganisa la « milice bourgeoise », mais les brigands, on ne les vit jamais. La question du blé était plus sérieuse : déjà, il se cachait ; elle demeurera d'ailleurs angoissante pendant bien des années et sera l'occasion de nombreux soulèvements, de confiscations, de dénonciations et d'envoi de « garnisaires », d'autant plus que pendant plus d'un an il faudra nourrir aussi deux cents prisonniers. Beaucoup croyaient les impôts supprimés ; on les détrompa en les menaçant des « garnisaires ».

C'est au début de 90 que l'on traça les différents départements. Montmirail espérait faire partie de celui de la Brie mais, contre toute attente, la ville fut rattachée au département de la Marne, tandis que l'ancienne Seigneurie le fut au département de l'Aisne. L'effervescence ne commença vraiment qu'avec les élections municipales. Il fallut dix jours pour en venir à bout : le Directeur de la poste aux lettres devint maire, tandis que l'ancien lieutenant-général devenait membre du Conseil Départemental, et l'ancien procureur membre du District de Sézanne. Tout de suite une rivalité s'éleva entre les fonctionnaires d'Ancien régime et les hommes nouveaux. Mais, pour la fête de la Fédération, on oublia toutes ces petites misères.

On s'était peu soucié des lois concernant le clergé et les maisons religieuses. Pourtant le District commença la vente des biens nationaux ; elle allait se poursuivre, à chaque rappel du gouvernement central, pendant sept à huit ans. Attaqués personnellement par un journaliste de Versailles, les membres du Clergé s'empressèrent de prêter serment les premiers jours de 1791.

En Juin, le calme fut troublé par l'évasion de la famille royale qui s'était arrêtée un moment à l'Auberge de Notre-Dame pour faire réparer un trait et changer de chevaux. On arma rapidement la Garde Nationale et l'on fournit quelques hommes pour la « Levée ». La guerre allait devenir la grande affaire ; il fallut plusieurs fois fournir des volontaires. En Septembre 1792, toute la compagnie des canonniers partit en emportant deux canons du château. A ce moment, la municipalité avait bien du mal à maintenir l'ordre, car de jeunes recrues, sans officiers ni ordres, traversaient sans cesse la ville. On organisera l'année suivante un atelier de salpêtre afin de travailler pour

la défense nationale ; le mode d'extraction divertirait fort nos savants atomistes.

En pleine « terreur » la ville demeura calme, mais l'on vit pourtant sur réquisition du « Comité de surveillance » incarcérer plusieurs dames nobles, parentes d'émigrés, ainsi que plusieurs ecclésiastiques dont l'esprit paraissait trop peu civique. Le 9 Thermidor allait bientôt rouvrir les prisons et les ramener tous. Le culte de la Raison donna lieu à une cérémonie ridicule ; celle de l'Être Suprême, qui le remplaça, le fut tout autant. Lorsque la Convention se retira, tous les nouveaux élus furent des modérés ; pour réagir, le Directoire Central nomma partout des « commissaires » révolutionnaires ; il y eut des destitutions, des démissions : ce fut le chaos. La grosse affaire fut désormais la rentrée de l'impôt, car le Gouvernement était avide ; la corruption était partout ; personne ne voulait plus établir les rôles ni être percepteur. Après le 18 Fructidor, la lutte religieuse recommença et le Commissaire, un certain Léonard, vint à bout de la patience d'un Curé que la Convention n'avait pu abattre : en 1799, il donna sa démission. Le Directoire essaya aussi de remettre en honneur les fêtes révolutionnaires ; il y en avait trop ; on s'en lassa bien vite. Avec le Consulat revint l'ordre ; on l'accueillit avec joie ; mais le « Commissaire » devenu juge de paix ne désarma pas malgré le Concordat. Dans l'ombre, il excitait certains conseillers et il fallut l'Empire pour ramener enfin l'aisance et la paix.

Séance du Samedi 26 Octobre 1968 :

« *La fuite de la famille royale en 1791 — L'événement dans le département de l'Aisne* » (suite), par le Colonel JOSSE.

La famille royale pénétra dans l'Aisne, venant de la Marne, après avoir traversé le village de Courthiézy, le 24 Juin 1791. Elle était accompagnée par les commissaires de l'Assemblée chargés de la ramener à Paris, et par une immense foule vociférant. Des hommes voulurent attacher les gardes du corps aux roues de la berline du Roi pour les écraser. Barnave réussit à éviter cela et à ramener un calme relatif. Le long du chemin, la gendarmerie et la troupe faisaient la haie. Les fugitifs étaient injuriés de toutes les façons. Le cortège allait à une allure de quatre kilomètres à l'heure. Il avait pénétré dans l'Aisne vers sept heures du matin. Il faisait une chaleur accablante. L'itinéraire suivi était celui de l'actuelle route nationale n° 3, sauf entre le hameau des Clotaïs et le pont de Paroy. Elle traversait alors le bois de Varennes, en infléchissant vers le Sud et redescendait sur Crémancy. Elle est devenue un chemin forestier. Vers Crémancy, la Reine aurait voulu, dit-on, s'arrêter au Château du Charmel que l'on apercevait de loin, sur une hauteur, de l'autre côté de la Marne. Le fait est invraisemblable. Le cortège traversa Fossoy, Blesmes, Chierry et Étampes-sur-Marne, au terroir alors plus étendu qu'il ne l'est maintenant.

L'arrivée à Château-Thierry eut lieu vers 11 heures. A l'entrée de la ville, Matthieu Dumas, qui commandait la cohue, et se trouvait bien gêné, vit arriver vers lui avec soulagement Monsieur Garnier, ancien officier de cavalerie avec qui il avait jadis tenu garnison en Flandre. Garnier était à la tête d'un magnifique escadron de cavalerie fourni par la Garde Nationale de Soissons. Dumas expliqua la situation embarrassante dans laquelle il se trouvait. Garnier, avec son escadron, s'ouvrit un passage dans la foule qu'il bloqua. On relaya vite, ce qui n'épargna pas les avanies à la famille royale. Le relais se fit vers la Levée.

La topographie de la Ville a beaucoup changé depuis l'événement. A la place de l'actuel parc à voitures, il y avait des jardins, des mares dans lesquelles on jetait détritus et immondices. Avec la chaleur, les odeurs qui s'en exhaloient étaient intolérables. Les gardes nationaux arrivaient de partout. Il est probable que Saint-Just, officier de la Garde Nationale de Blérancourt, se trouva sur les lieux. Il fallait partir. Garnier, en accord avec Dumas et Barnave, bloqua les piétons, ne laissant passer que les cavaliers, et le démarrage se fit à vive allure. La Garde Nationale de Soissons à cheval forma l'avant-garde du cortège jusque Paris. La Garde Nationale soissonnaise à pied ne dépassa pas Château-Thierry. Barnave et Dumas avaient une autre raison de presser le mouvement. Ils craignaient un enlèvement du Roi. Il y avait une catégorie de piétons qu'on ne pouvait pas décentement arrêter : c'étaient les gardes nationaux de Varennes - en - Argonne, considérés comme les héros du jour. On les chargea sur deux voitures louées sur ordre de Dumas par le citoyen Levasseur, de Château-Thierry. En mars 1792, le malheureux voiturier réclamait toujours son dû, et était traîné à Paris, de bureau en bureau.

Au début de l'après-midi, alors que le cortège venait de partir, le procureur-syndic du District, Leseur, adressa son rapport au Département. Il y fait état des craintes dont il a déjà été fait mention, dit qu'il a communiqué aux commissaires de l'Assemblée les instructions données à la population Castro-théodoricienne, et demande un secours pour couvrir les frais occasionnés par l'événement. Le convoi s'engagea à grande vitesse sur la nouvelle route d'Allemagne, l'actuelle R.N. 3, et gagna le premier relais, la ferme Paris, en réduisant bien vite l'allure en raison du caractère accidenté du chemin. La ferme Paris est toujours là, solide, n'ayant guère changé. Vignon, le maître de postes, fournit 38 chevaux pour le relayage. La facture n'a pas encore été réglée, à la connaissance de l'auteur tout au moins. Il est à noter que le fils de Vignon, qui hérita de la ferme, fut notaire à Charly. Sa fille épousa M. Louis Martin, notre ancien collègue, Inspecteur Général des Finances, Directeur Général du Crédit National. La propriété appartient toujours aux héritiers de M. Martin. Le cortège traversa ensuite Montreuil-aux-Lions, parcourut quelques kilomètres et quitta

notre arrondissement pour entrer en Seine-et-Marne.

M. Josse relate ensuite un événement que l'on a tendance à oublier : la fuite du Comte de Provence, le futur Louis XVIII. Celle-ci se fit, pour la majeure partie du parcours, à travers le département de l'Aisne. Bien préparée, exécutée de main de maître par le Comte d'Avaray, elle fut un succès. L'itinéraire fut Nanteuil-le-Haudouin, Villers-Cotterêts, Soissons, Laon, Vervins, La Capelle.

Pour terminer, un tableau un peu romantique. Lorsque, après le retour de la famille royale à Paris, l'émotion se fut un peu calmée, le Dauphin put à nouveau se promener dans le Jardin des Tuileries. Un jour, regardant des oiseaux, il trébucha dans un trou recouvert de feuilles vertes. Comme la Reine voulait le consoler, il récita la fable de La Fontaine : « Un astrologue un jour se laissa choir... ».

Séance du Samedi 30 Novembre 1968 :

« *L'Union Musicale a 100 ans* » par M. André LEFEBVRE.

A cette occasion, M. A. Lefebvre donne lecture de renseignements et de souvenirs sur la musique à Château-Thierry, et spécialement sur l'Union Musicale.

La première trace écrite de l'existence de musiciens à Château-Thierry est une demande des échevins de Reims qui, pour la représentation d'une monstrance (mystère sans parler) au passage de François 1^e, envoient chercher « six hauts-boys de Ch. Thierry » pour mettre sur les « hours » avec les Vertus Cardinales qui figurent à la fête.

En 1789, la Garde Nationale de la Ville était conduite par des violons accompagnés de flûtes, clarinettes, bassons, cor d'harmonie, trompette, cornet, trombone et serpent. Suivait la « petite musique » composée d'une grosse caisse, d'un tambourin ou caisse roulante avec cymbalier, chapeau chinois et triangle. Les cérémonies se déroulaient aux Petits-Prés.

Le 30 mars 1813, M. Tanevot, Maire, organisa vraiment le Corps de Musique qui prit le nom de « Société des Musiciens » de la Ville de Château-Thierry et participa désormais à toutes les solennités : inauguration de la statue de Jean de La Fontaine sur la Place du Pont, en 1824, fête du Roi, distribution des prix du Collège, fête de Sainte-Cécile, fête à Jean (pour la première fois en 1853), etc... Bals, concerts furent organisés, fort goûtés de la population.

La Société paraît être restée en sommeil à partir de 1857. En 1868, une cinquantaine d'habitants décidèrent de se grouper à nouveau afin de pratiquer en commun leur art favori. Un règlement et des statuts furent soumis à l'approbation du Préfet, appuyés d'un état des « membres devant composer la Société dite : l'Union Musicale de Château-Thierry ». Le Préfet approuva le 22 décembre 1868 : l'Union était née.

Son chef, M. Romet, lui fit affronter son premier concours à Reims en 1869. Le 26 février 1870, on étrappa la bannière que l'on venait d'acheter 575 f. Chaque année, on va à un concours, souvent à Meaux. En 1876, la Société fait éléver un kiosque aux Petits-Prés.

Les chefs se succèdent : M. Richard en 1880, M. Manens en 1881, M. Poutet en 1882, M. Crussaire en 1885. La situation financière étant devenue mauvaise, on vend en 1888 les couronnes et médailles gagnées dans les concours pour payer une dette de 3.000 f qui traîne depuis des années.

Sous la direction de M. Couthier, l'Union fête ses noces d'argent avec éclat en 1893, son Président étant M. Deville, député. Après M. Decret (1897-99), M. Leporcq dirige son premier concert en 1899 à l'occasion de l'inauguration de la Salle de répétitions construite au pied du château ; M. Jules Lefebvre succède au Président Deville décédé.

L'Union est alors dans une situation florissante : 190 exécutants, non compris 14 sous les drapeaux, 290 membres honoraires, une bibliothèque de 800 morceaux, des instruments en parfait état.

Elle se donne un nouveau chef en 1901, M. Muesmann. En 1904, obsèques de son Président et bienfaiteur M. Jules Lefebvre, auquel succède M. Léon Chênebenoit, juge au Tribunal de la Seine, le Président d'Honneur étant M. A. Couesnon. M. Dujancourt, directeur depuis 1905, conduit l'Union à Dieppe. Pour récupérer la dépense de cette sortie, il est décidé qu'une kermesse sera organisée en 1915... Mais en 1915, la Salle des répétitions est devenue classe des garçons de la Place Thiers, dirigée par M. Guéret, l'école étant transformée en hôpital militaire !

Dès sa démobilisation en décembre 1918, le secrétaire-trésorier M. Georges Lefebvre entreprend la reconstitution de la Société, récupère des instruments, du matériel, des partitions, dresse l'état estimatif des dommages de guerre, fait réparer la Salle, obtient de M. Couesnon des réductions de prix pour l'achat de nouveaux instruments. M. Hector Papelard, de « La Vigneronne indépendante de Monneaux », dirigera momentanément l'Union, après M. Dujancourt décédé. La Société reconstituée donne son premier concert sur le Champ de Mars le 14 Juillet 1919. Les répétitions s'étaient faites dans une salle de l'école de la Madeleine.

Les directeurs se suivent rapidement : M. Ouvrard, en 1921, ouvre la nouvelle salle ; M. Legouge, en 1924. On fréquente les concours (Nantes, Caen, Essômes) ; l'Union est placée alors en 1^{re} division, 1^{re} section. M. Quod, venu en 1928, la conduit au Havre, en 1934, où elle est classée en Division supérieure, gravissant ainsi 2 échelons à la fois. Elle dut entre temps participer aux obsèques de M. Chênebenoit, à celles de M. A. Couesnon, auquel succède M. Charpentier, notaire. M. Fosse devient directeur en 1939.

De nouveau la guerre, l'invasion, l'inaction forcée pendant 5 ans ; cependant aucun dommage matériel. En 1948, M. Couvrecelle succède à M. Charpentier. L'Union, avec ses 75 exécutants, renaît. Elle introduit dans ses rangs, en 1953, le premier élément féminin, Françoise Lefebvre, flûtiste, élève de René Voirin. M. Viatette remplace M. Fosse en 1954. M. Lauro, arrivé en 1955, crée une batterie-fanfare, fait doter les musiciens d'un uniforme, réorganise l'École de Musique, et fait accéder la Société en division supérieure au Concours de Laon en 1957. Il meurt en 1959.

M. Féquant, directeur de l'usine Couesnon, est alors Président, et M. Couvrecelle Président d'Honneur. M. Raymond Commun, sous-chef, dirige concerts et sorties jusqu'à l'arrivée de M. Diederich, chef éphémère, puis de M. Justafré, en 1960, qui emmène la Société à Mosbach, dans la vallée du Neckar, et à Echternach (Luxembourg). Depuis 1963, M. J.-L. Petit dirige répétitions et concerts. En 1967, l'Union participe à Laon au concours de classement et se trouve placée en Division supérieure B. Le Président est actuellement M. Dubourg.

L'histoire de l'Union Musicale ne se termine pas ici. Ceux qui assisteront au concert qu'elle offrira à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance pourront juger de sa vitalité et de la qualité de son niveau artistique. Elle peut aborder avec confiance son deuxième siècle d'existence.

**

L'excursion annuelle de la Société a eu lieu le 7 Juillet 1968.

Elle avait pour but le château de Vaux-le-Vicomte ; dans les magnifiques jardins et devant les grottes célèbres que La Fontaine a chantées, les historiens ont marché sur les pas du Fabuliste, dont le souvenir est conservé dans les appartements par un petit Salon La Fontaine.

Ils avaient, à l'aller, visité les restes encore imposants du château de Blandy-les-Tours ; ils ont vu, au retour, la belle église abbatiale de Champeaux.

**

La Société était représentée, le 28 septembre, à l'inauguration du *Musée Paul Claudel*, à Villeneuve-sur-Fère et, le 27 octobre, à l'exposition traditionnelle des Amis des Arts, à Épaux-Bézu, consacrée cette année à *la guerre de 1914-1918*.

